

Direction Technique Nationale



Dispositions pratiques Saison Sportive 2015/2016

1 – MUTATIONS :

Les articles **28, 29** et **30** des règlements généraux stipulent :

« La période des mutations est fixée du 1^{er} Octobre au 31 Octobre de chaque année ».

Aucun changement d'association ne sera accepté en dehors de cette période, sauf dans les cas suivants :

a)- Changement de lieu de résidence pour les jeunes âgés de moins de 15 ans (présentation de pièces justificatives).

b)- l'Athlète qui ne renouvelle pas sa licence pendant une saison sportive perd de ce fait sa qualification dans son association d'origine.

c)- En cas de dissolution de la section.

d)- Joueur retenu en équipe nationale, quittant son club pour une licence individuelle uniquement et sur avis de la Fédération.

Le dossier de demande de mutation devra comprendre l'imprimé de mutation rempli et signé par l'athlète (ou s'il est mineur par son père ou tuteur, signature légalisée dans ce cas). L'imprimé est destiné à comprendre l'avis de l'association quittée et celui de la ligue quittée, cet avis doit être motivé sous peine de nullité. »

Les autres mesures sont énoncées dans les articles **31 à 36** des règlements généraux.

2 – ASSURANCES :

Les associations affiliées et engagées auprès des ligues de wilaya, ligues régionales et de fédération Algérienne de Tennis de Table ont l'obligation de contracter une police assurance pour couvrir les risques divers et ce, conformément à la réglementation en vigueur.

3 – COMPETITIONS :

Les compétitions organisées par la Fédération Algérienne de Tennis de Table pour la saison sportive 2015 / 2016 sont :

1 - Championnat national par équipes division nationale (1), (2) et (régional) Dames et Messieurs

2 - 37^{èmes} Edition du championnat d'Algérie Individuel toutes catégories.

3 - Championnat d'Algérie Individuel jeunes

4 - 03 tours du Critérium National Individuel Division nationale 1 et régional Dames et Messieurs.

5 - Coupe d'Algérie, par catégories.

6 – 02 Opens fédéraux Jeunes. (-10 ans, -12 ans, -15 ans, -18 ans) + Un (01) tour final.

7-02 Opens fédéraux toutes catégories. (+12 ans Filles + 15 ans Garçons) + Un (01) tour final.

8- Inter-ligues par équipes jeunes.

4 - COTISATION ET FRAIS D'ENGAGEMENT :

4.1. - Frais d'engagement des ligues de wilaya : —————→ **8.000,00. DA**

4.2. - Frais d'Affiliation : —————→ **3.000,00. DA**

4.3. - FRAIS D'ENGAGEMENT AUX COMPETITIONS :

4.3.1 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPES :

➤	Division nationale	-1-	Messieurs	—————→	50.000,00. DA
➤	Division nationale	-1-	Dames	—————→	30.000,00. DA
➤	Division nationale	-2-	Messieurs	—————→	25.000,00. DA
➤	Division nationale	-2-	Dames	—————→	15.000,00. DA
➤	Division régionale	-3-	Messieurs	—————→	15.000,00. DA
➤	Division régionale	-3-	Dames	—————→	10.000,00. DA

Le dossier d'engagement doit être composé des pièces suivantes :

- Fiche d'engagement en deux (02) exemplaires.
- Une copie du contrat, de la police assurance, liste des athlètes et leur encadrement visé par les services de l'assurance.
- Une copie de l'agrément du club et PV d'installation du club et la section vise par la D.J.S pour ceux dont le dossier est dépourvu.
- Un chèque bancaire représentant les frais d'engagement.

Le dépôt du dossier d'engagement et le paiement des frais d'engagement doivent se faire une semaine avant le début de la compétition

4.3.2 - COUPE D'ALGERIE :

- Seniors « Dames et Messieurs »	—————→	5.000,00. DA
- Jeunes « Garçons et Filles »	—————→	2.000,00. DA

N.B les frais d'engagement en Coupe d'Algérie seniors des clubs évoluant en Division nationale -1- 2- et -3 Dames et Messieurs du championnat par équipes sont compris dans le montant réglé pour le championnat pour la catégorie senior seulement.

4.3.3 - Opens (jeunes et toute catégorie): —————→ **500,00 DA/ Open / Joueurs**

4.4 - Montant de la Licence : —————→ **50,00. DA**

4-5- Frais de réserves : —————→ **2000,00. DA**

4-6 - Frais des mutations : —————→ **1000,00. DA**

5 - RECOMPENSES :

5. 1 - Championnat National par Equipes :

Des trophées seront remis à l'équipe championne Dames et à l'équipe championne Messieurs (D1 - Récompenses financière selon le barème suivant :

- Champion d'Algérie	Messieurs	—————→	150.000,00 DA
- Deuxième	«	—————→	100.000,00 DA
- Troisième	«	—————→	50.000,00 DA
- Champion d'Algérie	Dames	—————→	150.000,00 DA
- Deuxième	«	—————→	100.000,00 DA
- Troisième	«	—————→	50.000,00 DA

Des trophées seront remis à l'équipe championne Dames et à l'équipe championne Messieurs (D2), ainsi que (D3), après les matchs barrages.

5. 2 - Critérium National Individuel : Les récompenses du criterium national individuel seront remises à chacun des 3 tours à savoir

- Première place	→	40.000,00 DA
- Deuxième place	→	25.000,00 DA
- Troisième place	→	15.000,00 DA

5.3 - Championnat d'Algérie Individuel :

- - Des récompenses seront remises aux champions des différentes épreuves.
- - Récompenses financière selon le barème suivant :

- Champion d'Algérie de chaque épreuve	→	30.000,00 DA
- Deuxième de chaque épreuve	→	20.000,00 DA
- Troisième de chaque épreuve	→	10.000,00 DA

5.4 - Championnat d'Algérie Individuel Jeunes :

- Des médailles, trophées et diplômes seront remises aux champions des différentes épreuves.

5.5 - Coupe d'Algérie : - Des trophées seront remis aux différentes équipes vainqueur.

5.6- OPEN

5.6-1 - OPEN Jeunes

- Des médailles, trophées et diplômes seront remises aux champions des différentes catégories à chaque tour et des récompenses sous forme de bon d'achat d'équipement spécifique auprès du partenaire de la fédération « DONIC », dont les montants sont comme suit:

1) -10ans (garçons et filles)	} Première place : 5 000,00 DA Deuxième place : 3 000,00 DA Troisième place : 2 000,00 DA
2) -12ans (garçons et filles)	
3) -15ans (garçons et filles)	
4) -18ans (garçons et filles)	
➤ Première place	: 7 000,00 DA
➤ Deuxième place	: 5 000,00 DA
➤ Troisième place	: 3 000,00 DA

5.6-2 - OPEN toute catégorie :

-

Récompenses financières lors du tour final selon le barème suivant :

- Première place	: 60.000,00 DA
- Deuxième place	: 40.000,00 DA
- Troisième place	: 20.000,00 DA

6 - CATEGORIE D'AGES :

Les catégories d'âges pour la saison sportive **2015/2016** sont arrêtées comme suit :

Benjamins – Benjamines (-10 ans)	Nés le 1^{er} Janvier 2006 et après
Minimes Filles et Garçons (-12 ans)	Nés entre le 1^{er} Janvier 2004 et le 31 Décembre 2005
Cadets et Cadettes (-15 ans)	Nés entre le 1^{er} Janvier 2001 et le 31 Décembre 2003
Juniors Filles et Garçons (-18 ans)	Nés entre le 1^{er} Janvier 1998 et le 31 Décembre 2000
Seniors Filles et Garçons (+18 ans)	Nés en 1997 et avant

- 7 - CONSTITUTION DES REGIONS :

<u>Centre – Est</u>	<u>E s t</u>	<u>Centre – Ouest</u>	<u>Ouest</u>	<u>S u d</u>
Alger Tizi-Ouzou Boumerdès Bejaia	Constantine O.E. Bouaghi Skikda Mila Biskra Sétif	Ain – Defla Tipasa Médéa Blida	Mascara Mostaganem Chlef Oran Relizane Tiaret Sidi Bellabes Tlemcen	Laghouat Ouargla El-Oued Tamanrasset Tindouf Naama

- 8 - Constitution de la Division Nationale - 1- et -2- du Championnat National par équipes :

N°	Division nationale « Une »		Division nationale « Deux »	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
01	U.S.Barraki	A.C. Boudouaou (A)	A.C. Boudouaou (A)	ICReghaia
02	R.C.Arba	NRW Alger	Nasr.Medea	I.R.B.Bougara
03	A.J.S.Khroub	A.S.F.Arba	WIFAKhmis	O.E.Hamadia
04	A.S.J.I.Oran	AS.R.Khroub	C.S.A.Tiguenif	R.C.Arbaa
05	.AS.R.Khroub	F.S.R.UBouzareah	U.S.M.M.Hadjout	C.S.A.Sidi Djillali
06	R A M Alger	A P D S F Tiaret	O.C.Ksar Boukhari	O.C.Ait Said
07	A J Khroub	U.S.Barraki	ASKM Oran	A.C. Boudouaou (B)
08	N R Zeralda	NRZeralda	CSA Attaf	JSTT Aintedles

D.3. Messieurs et Dames

La division nationale - 3- comporte quatre (04) groupes selon une répartition régionale comme suit :

- ✓ Groupe → EST
- ✓ Groupe → OUEST
- ✓ Groupe → CENTRE
- ✓ Groupe → SUD